

Appel à partenaires

Guide 2022

Éducation & insertion
des jeunes



TotalEnergies
FOUNDATION

À l'usage des candidats

Introduction

TotalEnergies a une conviction : les jeunes sont à la fois l'avenir des territoires et la clé de leur vitalité. C'est pourquoi notre objectif est de leur donner les moyens de révéler leurs talents, prendre leur destin en main et jouer un rôle structurant au sein de la société.

Dans ce cadre, la Fondation TotalEnergies accompagne plus de 50 partenaires qui se mobilisent pour l'éducation et l'insertion des jeunes, et met en œuvre chaque année un dispositif pour permettre à de nouvelles associations de présenter leur projet. En 2021, 9 d'entre elles ont ainsi été sélectionnées pour rejoindre cette communauté.

En 2022, dans le cadre d'un appel à partenaires à deux niveaux - l'un à l'échelle nationale, l'autre à l'échelle locale dans le département de Seine-et-Marne - nous avons défini trois thématiques prioritaires. Nous soutiendrons donc le déploiement d'initiatives qui visent à :

- aider les parents à contribuer à la réussite scolaire et à l'orientation de leurs enfants, et les jeunes parents à se former et s'insérer dans la vie active,
- aider les jeunes en difficulté à maîtriser les fondamentaux de la langue française,
- proposer aux jeunes des séjours pédagogiques afin d'élargir leurs horizons.

Les projets devront cibler des personnes en situation de fragilité sociale ; une attention particulière sera portée aux projets intégrant, entre autres, de jeunes réfugiés ou mineurs non accompagnés.

En devenant partenaire de la Fondation TotalEnergies, vous bénéficierez :

- d'un soutien financier pour déployer votre projet, sur une période de 1 à 3 ans ;
- d'un accompagnement pour la mise en œuvre de vos actions sur nos territoires d'implantation ;
- de l'expertise et la mobilisation de nos collaborateurs engagés dans des actions bénévoles grâce au programme Action! (à découvrir sur foundation.totalenergies.com/fr/salaries-engages).

Rendez-vous du 14 février au 14 mars sur notre plateforme pour y déposer vos dossiers de candidature : education-insertion.foundation.totalenergies.com

Jusqu'à
1,5 M€
sur 3 ans
pour soutenir
l'ensemble des projets
sélectionnés.

Cadrage général

CONTEXTE : L'ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE DE LA FONDATION TOTALENERGIES

La Fondation TotalEnergies s'engage pour l'éducation et l'insertion des jeunes. Notre objectif est de favoriser leur accès à l'autonomie, à travers 3 modes d'action :

- **accompagner et orienter**, en développant le savoir-être et en ouvrant le champ des possibles ;
- **former**, grâce à des solutions éducatives innovantes ;
- **insérer**, pour faciliter l'accès au monde du travail.

PROJETS CIBLÉS ET MODALITÉS DE PARTENARIATS

Les projets doivent :

- **œuvrer en faveur de l'éducation et/ou de l'insertion des jeunes**
- **être destinés à des jeunes de 12-25 ans, principalement ceux en situation de fragilité sociale, tels que les jeunes qui relèvent des Quartiers Politique de la Ville (QPV), des réseaux d'éducation prioritaire (REP / REP+), de la grande ruralité, les réfugiés et mineurs non accompagnés (MNA)...**

À noter : cet appel à partenaires ne couvre pas les projets concernant l'éducation artistique et culturelle des jeunes. Pour en savoir plus sur nos engagements dans ce domaine : <https://foundation.totalenergies.com/fr/nos-actions/dialogue-des-cultures-et-patrimoine/miser-sur-leducation-artistique-et-culturelle-comme>

Les partenariats seront concrétisés par la signature d'une convention de mécénat qui comprend notamment :

- les obligations du partenaire, incluant l'affectation du financement au projet de manière directe, intégrale et exclusive, et la transmission d'informations (dont un rapport annuel qui détaille l'utilisation des financements et le bilan des actions menées au regard des objectifs du Projet) ;
- les principes de collaboration, incluant l'organisation d'un comité de pilotage annuel ;
- les modalités en matière de communication sur le partenariat ;
- une disposition relative à la lutte contre la corruption.

CALENDRIER 2022

| | Périmètre | Domaine | Ouverture des candidatures | Date limite de dépôt des dossiers | Dates Jury* | Finalisation des conventions** |
|--------------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------|--------------------------------|
| Échelle nationale | France | Education & Insertion des jeunes | 14 février 2022 | 14 mars 2022 | Juin 2022 | Juillet 2022 |
| Échelle locale | Seine et Marne (77) | Education & Insertion des jeunes | 14 février 2022 | 14 mars 2022 | Juin 2022 | Juillet 2022 |

* Seuls les dossiers complets (Volet 1 + Volet 2) seront instruits et seuls les projets présélectionnés seront invités à présenter leur projet devant un jury, qui est composé de personnalités internes et externes à la Compagnie.

** Des informations complémentaires seront demandées aux associations sélectionnées pour mener à bien la procédure de conformité, indispensable à l'établissement d'une convention.

THÉMATIQUES 2022

La Fondation TotalEnergies sélectionnera prioritairement les projets portant sur les **3 thématiques suivantes** :

1

L'accompagnement des parents

Comment aider les parents à contribuer à la réussite scolaire et à l'orientation de leurs enfants ; et les jeunes parents à se former et s'insérer professionnellement ?

Sont concernés notamment les projets qui :

- favorisent l'engagement des parents dans le suivi de leurs enfants tout au long de leur parcours d'orientation et de formation : autonomie, continuité éducative entre la famille et les acteurs éducatifs, lutte contre les stéréotypes de genre dans certaines filières (industrie, digital...);
- favorisent la formation ou l'insertion professionnelle des jeunes mères ou pères.

2

Les fondamentaux du français

Comment aider les jeunes les plus en difficulté à maîtriser les fondamentaux de la langue française ?

La maîtrise de la langue constitue un vecteur essentiel d'intégration sociale et d'émancipation individuelle. Sont concernés notamment les projets visant à accompagner les jeunes dont le niveau de français est un frein à la réussite scolaire ou à l'insertion professionnelle selon différentes modalités : formations ad hoc, stages, tutorat... L'apprentissage du français langue étrangère (FLE) pour les jeunes réfugiés est également concerné.

3

Séjours apprenants

Comment élargir l'horizon des jeunes en leur proposant des séjours hors de leur lieu de résidence ?

Sont concernés les séjours à visée pédagogique de plusieurs jours consécutifs incluant notamment des activités nature, culturelles, sportives, éco-responsables et/ou scolaires. Ces séjours peuvent être menés en liaison avec des enseignants (classes transplantées, voyages scolaires...). Les programmes proposés visent à permettre un élargissement du champ de connaissance des jeunes ainsi qu'un épanouissement qui facilitera l'apprentissage.

PRÉREQUIS & CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour être éligibles, vous devez :

- répondre au cadrage de l'appel à partenaires : cibles, thématiques, territoires visés ;
- être une structure éligible au mécénat avec au moins 2 ans d'ancienneté ;
- avoir un budget annuel de la structure supérieur ou égal au seuil fixé pour chaque échelle de l'appel à partenaires : minimum 150K€ à l'échelle nationale, minimum 30K€ à l'échelle locale (dernier exercice comptable clos joint en PJ) ;
- présenter un projet qui n'est pas achevé au moment de l'examen du dossier.

Ce que la Fondation ne financera pas :

- les projets à caractère événementiel (salon, festival, spectacle, etc.)
- les projets à caractère religieux, confessionnel ou politique
- l'aide à la création d'entreprise
- le sponsoring
- les projets individuels
- les projets achevés

Les associations déjà soutenues à l'échelle nationale par la Fondation TotalEnergies ne seront pas sélectionnées tant qu'elles sont sous convention.

Sans être un critère d'éligibilité, seront favorisés les projets :

- portés par plusieurs acteurs associatifs ;
- incluant entre autres des bénéficiaires de type jeunes réfugiés et/ou mineurs non accompagnés (MNA) ;
- permettant la mise à disposition de tous des méthodologies et outils développés dans le cadre du projet (open source).

Au-delà de la pertinence du projet, seront également évalués l'innovation et l'impact social, la solidité financière de la structure, la clarté du dossier et du budget, la qualité du partenariat envisagé.

COMMENT POSTULER ?

Un dossier de candidature est à compléter en ligne sur education-insertion.foundation.totalenergies.com ; en deux temps :

- **Volet 1** : éligibilité de la structure et du projet : réponse sous 24 heures par email. En cas d'éligibilité, un lien vous sera transmis pour accéder au volet 2.
- **Volet 2** : présentation détaillée et justifiée du projet.

Seules les candidatures déposées en ligne seront instruites.

Appel à partenaires - Échelle nationale

Éducation & insertion des jeunes

ENJEU

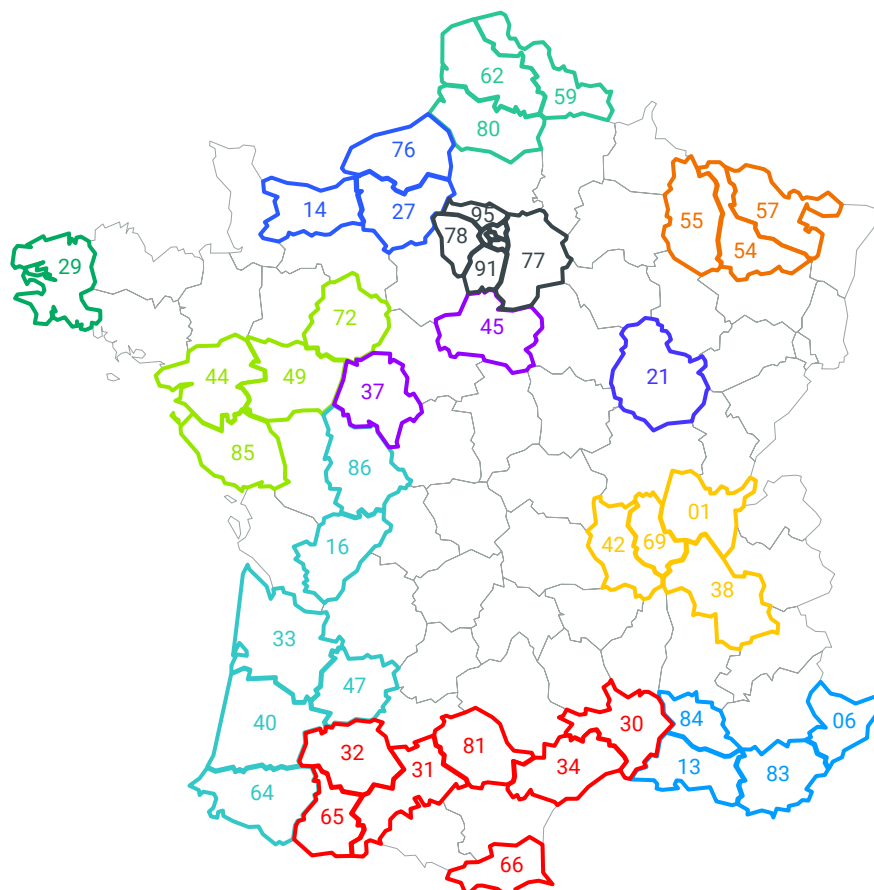
Cet appel à partenaires s'adresse à des associations souhaitant déployer leur projet à plus grande échelle **sur au moins deux régions d'implantation** de la compagnie TotalEnergies, pour soutenir leurs actions sur une période allant de un à trois ans.

QUEL MONTANT DEMANDER ?

L'enveloppe budgétaire moyenne prévisionnelle par projet est comprise entre 50 k€ et 150 k€/an.

À noter : la dotation attribuée ne pourra dépasser 30 % du budget total de la structure. Pour être éligibles, les associations candidates doivent avoir un budget annuel supérieur ou égal à 150 k€ (dernier exercice clos).

LES RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS CIBLÉS



NOS RÉGIONS D'IMPLANTATION :

- ILE-DE-FRANCE
- OCCITANIE
- NOUVELLE AQUITAINE
- PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
- PAYS DE LA LOIRE
- BRETAGNE
- NORMANDIE
- HAUTS-DE-FRANCE
- GRAND-EST
- BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- CENTRE VAL-DE-LOIRE

Appel à partenaires - Échelle locale

Éducation & insertion des jeunes

ENJEU

Cet appel à partenaires s'adresse à des associations porteuses de projets d'envergure locale, pour soutenir leurs actions sur une période allant de un à trois ans dans le département de la Seine-et-Marne (77), où est implanté le site industriel de Grandpuits.

QUEL MONTANT DEMANDER ?

L'enveloppe budgétaire moyenne prévisionnelle par projet est comprise entre 10 k€ et 30 k€/an.

À noter : la dotation attribuée ne pourra dépasser 30 % du budget total de la structure. Pour être éligibles, les associations candidates doivent avoir un budget annuel supérieur ou égal à 30 k€ (dernier exercice clos).

LE TERRITOIRE CIBLÉ



LE DÉPARTEMENT

 SEINE-ET-MARNE

Ce qui guide notre engagement

Le programme TotalEnergies Foundation recouvre les actions de solidarité menées chaque jour dans le monde par TotalEnergies, ses filiales et sa Fondation d'entreprise. La Compagnie souhaite ainsi participer au développement de ses territoires d'ancrage en accompagnant plus particulièrement les jeunes. Avec ses partenaires, il agit à travers quatre axes : l'Éducation et l'insertion des jeunes ; la Sécurité routière ; le Climat, les littoraux et les océans ; le Dialogue des cultures et le patrimoine.

Chaque collaborateur peut également consacrer jusqu'à 3 jours par an de son temps de travail à ces missions d'intérêt général.

TotalEnergies Foundation s'inscrit dans l'engagement sociétal de la Compagnie et contribue à son ambition de devenir la Major de l'énergie responsable.

4 enjeux sociétaux majeurs, 4 domaines d'intervention



Notre façon de faire

AGIR ICI : à proximité de nos sites d'implantation, parce que nous souhaitons accompagner nos territoires d'ancrage sur la voie d'un développement durable et apporter des réponses concrètes, adaptées aux besoins de chacun.

AGIR ENSEMBLE : se positionner en catalyseur et œuvrer en partenariat avec des associations, des institutions, des experts, des jeunes et nos collaborateurs, parce que mobiliser l'ensemble des énergies citoyennes permettra de faire émerger de nouveaux modèles de solidarité.

AGIR EFFICACEMENT : en restant à l'écoute de nos parties prenantes et en s'assurant que l'impact des actions menées soit toujours mesurable, tangible et durable pour les communautés.



TotalEnergies
FOUNDATION

TotalEnergies S.E.

2, place Jean Millier
92400 Courbevoie – France
Tél : + 33 (0)1 47 44 45 46

Capital social : 6 601 073 322,50 euros
542 051 180 RCS Nanterre



@TotalEnergies_F

foundation.totalenergies.com

APPEL À PARTENAIRES
GUIDE 2022

Éducation & insertion
des jeunes